

COUP DE POUCE CITOYEN "BREVET DE SURVEILLANT DE BAIGNADE (BSB)" PAR LA MJC DE DOUAI

Il s'agit d'un dispositif s'adressant :

- aux jeunes de 17-25 ans (28 ans sur dérogation)
- résidant dans les quartiers politique de la ville* sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Douaisis (CAD) et du Coeur d'Ostrevent.

* pour savoir si votre lieu de résidence en fait partie, consultez le site suivant : <https://sig.ville.gouv.fr/adresses/recherche>

C'est une aide de 200 € maximum en échange de 20 heures de bénévolat dans une association, une structure sociale ou un service jeunesse.

La mission peut être effectuée dans les secteurs culturels, sportifs, solidaires, environnementaux.

Dans un premier temps, un rendez-vous est à prendre avec un professionnel de la MJC.

Pour avoir plus d'informations :

<https://mjcdouai.fr/coup-de-pouce-citoyen/>

<https://mjcdouai.fr/coup-de-pouce-citoyen/>

MJC Douai - Point Info Jeunes & Vie Associative :

215 rue d'Arleux

59500 - Douai

<https://mjcdouai.fr/>